

# ASIST: les infirmières et infirmiers de santé au travail

Créée par une équipe d'infirmières romandes en 2001, l'ASIST représente la vaste majorité des infirmier·e·s de santé au travail (IST) en Suisse et compte actuellement une bonne centaine de membres. Pratiquant traditionnellement surtout en Suisse romande, le nombre d'IST dans les autres régions linguistiques croît continuellement. Les IST travaillent surtout dans des grandes entreprises et institutions, bien qu'un certain nombre soit également employé·e·s par des prestataires externes ou pratiquent en tant qu'indépendant.

Il est important ici de faire la différence entre les infirmier·e·s d'entreprise d'antan et les infirmier·e·s de santé au travail modernes. Dans le passé, les infirmier·e·s assuraient surtout des actes médicaux à la place de travail. Bien que certain·e·s IST continuent à fournir des soins médicaux aux travailleurs et travailleuses, leur pratique s'inscrit systématiquement dans une vision de prévention et de promotion de la santé durable.

Le profil des IST est caractérisé par un haut niveau de formation et une expérience professionnelle confirmée. Quantité d'IST sont titulaires d'un DAS ou Master et la quasi-totalité des IST détiennent un CAS en santé au travail. D'autres domaines de perfectionnement professionnel concernent surtout l'ergonomie, la prévention des risques biologiques, des risques psycho-sociaux ou encore le domaine de la sécurité au travail.

Les IST se distinguent par une approche autant globale que centrée sur le vécu des salarié·e·s dans leur contexte de travail spécifique. Ce sont des répondants directs de la direction, du management, des Ressources Humaines et des collabora-

teurs. Leur rôle est central dans l'organisation et permet d'élaborer en interdisciplinarité des actions et mesures dans une perspective durable de win/win. Une large panoplie de connaissances de base permet aux IST d'agir dans l'entreprise comme lien entre la santé et le travail. Ils et elles savent traduire un diagnostic médical en capacité de travail pour ensuite aider à adapter la place de travail à la capacité des employé·e·s. À l'inverse, les IST identifient les contextes et conditions de travail qui risquent de provoquer des atteintes à la santé – temporaires ou durables – des travailleurs et des travailleuses, tant au niveau individuel qu'au niveau du groupe.

Les connaissances générales des IST, à la fois de l'humain, du domaine médical, des systèmes d'organisation du travail et de multiples autres aspects leur permettent également d'agir, de mettre en place des mesures et d'identifier la nécessité de faire appel à d'autres spécialistes de la santé au travail et de conseiller les entreprises en conséquence.

**C'est à plusieurs niveaux que l'ASIST joue un rôle primordial dans le développement professionnel des IST:**

## **Formation**

- Étroite collaboration avec la haute école de la santé de la Source pour le CAS en santé au travail.
- Mise en place des séances de formation continue et d'intervention.
- Diffusion d'informations sur les séances de formation continue du réseau santé et sécurité au travail auprès de ses membres.

## **Définition des standards de qualité**

- Référentiel de compétences.
- Cadre éthique et déontologique.
- Recommandations concernant la formation continue.

## **Représentation publique et politique des IST**

- Prise de position auprès de divers comités et organes.
- Publication d'articles et présence dans les médias sociaux.

Parmi les projets en cours, il faut surtout nommer l'intégration des IST pratiquant en Suisse alémanique par la mise en place de formations en langue allemande, ainsi que la création d'un label afin de formaliser les exigences et recommandations concernant la formation continue.



**Lisa Langwieser**  
Déléguée ASIST,  
Châtel-St-Denis